



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la négociation sur l'évolution et le devenir des imprimeries concourant à la fabrication des quotidiens nationaux, les éditeurs, les imprimeurs et les syndicats CGT (SGLCE, SIP et BP-UFICT) ont conclu un accord en décembre 2014 afin de définir de nouvelles perspectives industrielles au service de la presse d'information.

Malgré les multiples rencontres et propositions de la CGT, les représentants du SPQN tentent dans leur dernière proposition de réduire la discussion à la seule mise en oeuvre d'un plan de licenciement inacceptable pour les salariés de la presse.

Bien décidés à se faire entendre sur la charge de travail, la pénibilité, les aides à la presse, les investissements, les solutions sociales et d'emplois, les salariés de l'ensemble des imprimeries concourant à la fabrication de la presse quotidienne nationale ont décidé d'une non-parution des quotidiens nationaux datés de ce jour pour les journaux de nuit et datés du 4 pour ceux du soir.

Ils exigent la reprise de négociations sur la base des intentions contenues dans le constat de discussion du 14 décembre 2014.

Ils répondront à toutes initiatives proposées par leur organisation syndicale.

Paris, le 3 mars 2015